

RÉPUBLIQUE DU CONGO

novembre 2016 à janvier 2017

ÉTAT

LOI DE FINANCES 2017

La Loi No. 33/2016, portant loi de finances pour l'année 2017, a été adoptée le 31 décembre 2016. Parmi d'autres mesures, cette loi introduit de nouvelles règles de prix de transfert pour des entreprises associées, qui devront dorénavant soumettre un dossier de prix de transfert auprès des Autorités Fiscales. La Loi de Finances 2017 comprend aussi d'autres changements concernant différents contribuables, notamment une augmentation de quelques-unes des pénalités existantes, et des modifications du taux et périodicité de la taxe immobilière. Ces mesures sont applicables dès le 1er janvier 2017.

TRAVAIL / SECTEUR PÉTROLIER

REVISION DE LA GRILLE SALARIALE DES ENTREPRISES DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION D'HYDROCARBURES EN COURS

L'Arrêté No. 12826 du 27 décembre 2016, porte composition de la commission mixte paritaire chargée de réviser la grille salariale des entreprises de recherche et de production des hydrocarbures. Les changements à la grille salariale s'inscrivent dans la réforme au secteur des hydrocarbures actuellement en cours, et qui a été déclenchée par la Loi No. 28/2016, portant Code des Hydrocarbures, du 13 octobre 2016.

ASSURANCE

NOUVEAUX MINIMUMS DU CAPITAL SOCIAL DES SOCIÉTÉS DE COURTAGE EN ASSURANCES ET REASSURANCES

Dans le cadre de l'Arrêté No. 11783 du 25 novembre 2016, le capital social minimum des sociétés de courtage en assurances et réassurances, ainsi que celui des agents généraux d'assurances (personnes morales), a été augmenté à FCFA 15.000.000,00. Les sociétés existantes ont été accordées un délai de 2 ans pour porter leur capital au minimum fixé.

ENVIRONNEMENT

ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT RATIFIÉ

Aux effets de coordonner une stratégie mondiale de combat au réchauffement climatique, l'Accord de Paris a été signé le 12 décembre 2015. Cet accord établit des mesures de coopération et d'échanges entre les pays signataires, qui cherchent à parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre. Il a été ratifié par le Congo par Décret No. 2016-319, du 1er décembre 2016.

BANQUE & FINANCE

CREATION DU FONDS MONÉTAIRE AFRICAIN RATIFIÉE

Dans le cadre de l'Acte constitutif de l'Union Africaine et désireux d'atteindre les objectifs communs y établis, les États Membres de l'Union Africaine ont signé le protocole relatif à la création du Fonds Monétaire Africain le 27 Juin 2014. Cet instrument, qui porte adoption des Statuts du Fonds, a été récemment ratifié par le Congo par Décret No. 2017-3, du 23 janvier 2017.

TELECOMMUNICATIONS

RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRÊT AVEC LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (« BAD ») POUR LE PROJET DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE

Un Accord de Prêt entre le Congo et la BAD, signé par le Ministre des Finances du Congo le 25 Mai 2016, a maintenant été ratifié par le Décret No. 2016-320. L'objectif de ce prêt de EUR 52.000.000,00 est financer le Projet Dorsale à Fibre Optique d'Afrique Centrale au Congo, qui vise réduire le coût des télécommunications en fournissant la dorsale à fibre optique aux pays participant au projet.

MARITIME

COOPERATION AVEC L'ANGOLA DANS LE DOMAINE DE LA MARINE MARCHANDE

L'Accord de Coopération signé entre la République d'Angola et la République du Congo le 31 mars 2015, dans le domaine de la Marine Marchande, a été ratifié par le Congo par le Décret No. 2017-1, du 23 janvier 2017. Cette accord a pour objectif encourager et faciliter les échanges entre les deux Nations, en particulier en ce qui concerne (i) le trafic bilatéral maritime, (ii) le flux commercial de marchandises et de passagers, (iii) la sécurité maritime, et (iv) la formation professionnelle, entre autres.

Pour de plus amples informations relativement au contenu de ce numéro d'Actualités Juridiques, n'hésitez pas à contacter:

Ana.Pinto@mirandalawfirm.com

mirandaalliance
www.mirandaalliance.com

CABINETS CORRESPONDANTS
ANGOLA | BRÉSIL | CAMEROUN | CÔTE D'IVOIRE | CÔTE D'IVOIRE
GABON | GUINÉE-BISSAU | GUINÉE ÉQUATORIALE | MACAU (CHINA)
MOZAMBIQUE | PORTUGAL | RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
RÉPUBLIQUE DU CONGO | SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE | TIMOR-LESTE

BUREAUX DE LIAISON
FRANCE (PARIS) | ROYAUME-UNI (LONDRES) | USA (HOUSTON)